

Maintenant, ce £1,033,615 0 0 donne donc au Haut-Canada en raison de sa population pour améliorations publiques (la population de cette partie de la province, étant de 506,055 habitans) £2 0. 11 par tête. Et, en regard de cette proportion, qu'avons-nous pour le Bas-Canada ? £644,567 accordés pour la même fin à une population de 678,590 habitans, ou 18s. 11d. par âme, pas la moitié de la somme accordée au Haut-Canada.

Mais par rapport au Bas-Canada lui-même pris comme un tout, la somme accordée à la partie au-dessous de Québec, étant de £15,000 pour une population de 108,000 habitans, ne donne que 2s. 10d. par âme, ou à peu près un septième de ce qui a été accordé au Bas-Canada. Enfin, si l'on compare la proportion des sommes votées au Haut-Canada relativement à cette partie de la province située entre Québec et Bonaventure, avec une population de 108,000 habitans qui n'a obtenu que £15,000 comme je viens de le dire, on n'aura plus que quelque chose approchant un quinzième; c'est-à-dire que, lorsque le Haut-Canada recevait 15s. par tête pour améliorations publiques en 1841, les habitans au-dessous de Québec n'en recevaient qu'un.

Mais ce n'est pas encore tout : car il faut se rappeler que le Bas-Canada a été forcé de tenir responsable et solidaire d'un autre million et demi formant la dette du Haut-Canada, exclusivement contracté et employé en améliorations publiques dans le Haut-Canada avant l'Union, lequel ajouté à la somme votée en 1841 pour le Haut-Canada donne £2,533,615 0 0. Ainsi d'après l'exposé que je viens de faire, fondé sur des faits et sur des chiffres il paraîtra arithmétiquement prouvé que les avantages obtenus par le Haut-Canada sur le Bas-Canada sont dans les proportions suivantes.

Pour le Haut-Canada comme 5 sont à 1 pour le Bas-Canada ; et pour le Haut-Canada à la partie au-dessous de Québec, comme trente-cinq sont à un, ou en d'autres termes comme sept piastres sont à un chelin.

Cependant, c'est en face de pareils faits que l'on nous demande gravement en quoi et comment le Bas-Canada a été sacrifié aux intérêts du Haut-Canada ? Et si c'était là encore tout : mais non ! un esprit de convoitise perce et se fait jour constamment chez un certain parti. Aujourd'hui, c'est le paiement de £40,000 pour pertes souffertes dans le Haut-Canada durant les derniers troubles, que l'on vient d'enlever des fonds consolidés de la province : a-t-on proposé une pareille mesure pour le Bas-Canada ? Demain ce sera les dépenses de l'administration de la justice dans le Haut-Canada que l'on demandera à défrayer à même le trésor provincial ! Et des symptômes d'empiétement et d'envahissement jusque sur nos institutions religieuses et d'éducation ne se sont-ils pas déjà montrés ? Témoin le bill de l'hon. membre pour la cité de Montréal, et l'avis de motion de l'hon. membre pour le 2d. riding d'York.

Néanmoins l'administration provinciale non contente des iniquités de lord Sydenham propose de nouveau une répartition, pour améliorations publiques basée sur l'échelle de cet homme d'état d'odieuse mémoire, annonçant une seconde fois aux habitans du Bas-Canada que le pillage des coffres provinciaux est à l'ordre du jour ; mais je me hâte d'en venir aux chiffres. On a classé les travaux à faire en trois catégories ; en ceux destinés pour le Bas-Canada, ceux destinés pour le Haut-Canada et ceux d'un caractère général liés au commerce et aux revenus du pays ; mais tous les travaux de cette dernière classe peuvent se placer dans le chiffre de l'une et l'autre province à l'exception de l'item des phares qui a rapport aux deux.

Pour le B. C. pour l'année courante	£55,250	0	0
Balance pour finir les ouvrages commencés	19,564	0	0
Total pour le Bas-Canada	£74,814	0	0
Pour le Haut-Canada pour l'année courante	£63,950	0	0
Balance pour finir les ouvrages commencés	59,849	0	0
Total pour le Haut-Canada	£123,799	0	0
Bas-Canada porté ci-contre	74,814	0	0
Phares pour les deux provinces	7,900	0	0
Grand total.	£206,513	0	0

Maintenant voyons les proportions de cette répartition relativement à la population des deux provinces ? Une somme de £123,799 0 0 est accordée au Haut-Canada, contenant une population de 506,055 habitans ce qui lui donne 4s. 10d. par âme. En regard de ces chiffres qu'avons-nous pour le Bas-Canada ? £74,814 0 0 pour une population de 678,590 habitans, ou tout simplement 2s. 2d. par tête ; pas la moitié de ce qui est alloué au Haut-Canada, ce qui a été l'échelle de lord Sydenham en 1841. Mais indépendamment de ces propositions, basées sur la population, le vote que l'on nous propose aujourd'hui laisse une balance de £48,985 0 0 en faveur du Haut-Canada, plus de la moitié de ce qui est destiné au Bas-Canada et près d'un quatrième au grand total de l'estimé ?

Cependant ne voit-on pas tous les jours lorsqu'il s'agit de concourir, dans un item concernant le Bas-Canada placé sur le tableau de la dépense publique de cette province, longtemps avant l'union, ne voit-on pas, dis-je, le parti opposé de la chambre crier à l'injustice et demander que les deux provinces soient mises sur un pied d'égalité, oubliant que pour quelques centaines de louis qu'il nous reproche il nous a arraché des millions ; et que l'intérêt de la dette du Haut-Canada dont il nous a accablés, suffirait seul pour payer toutes

nos dépenses civiles ?

Quant aux comtés de Rimouski, de Kamouraska, de l'Islet et de Bellechasse, avec une population de 66,581 habitans, plus d'un huitième de la population entière du Haut-Canada, zéro pas un sou en 1841, pas un sou en 1845 ! Ce qui montre qu'il est arrêté que le Bas-Canada français, ruiné par l'Union, franchira le sentier ardu de la vie sans pain et sans vêtemens, tandis que la partie choyée de la province gorgée de ses richesses, brillante de ses dépouilles étalera son luxe insolent et se vantera de sa prospérité si mal acquise. A cette seule pensée quel est l'ancien habitant du pays qui ne sentirait pas son sang s'allumer et des larmes d'indignation couler de ses yeux ! Habitans des deux rives du St. Laurent au-dessous de Québec vous voudriez quelques deniers des coffres publics pour vous aider à améliorer vos ports et vous mettre en état, trente ans après les autres parties de la province, d'établir une ligne de bateaux à vapeur pour faciliter votre commerce et transporter les produits de votre agriculture au marché ? Que vous a-t-on répondu d'abord ? Qu'on ne connaissait pas suffisamment vos besoins, qu'on ne savait pas ce que vous vouliez, que vos demandes n'étaient pas assez spécifiques. Pauvres novices ! vous êtes si étrangers aux spéculations et aux intrigues ; vous apprendrez plus tard que dans ce siècle de fer, il fallait savoir hurler avec les loups. Néanmoins je dois l'avouer, à la louange du ministère, il paraît que l'on veut au moins ménager les apparences puisque l'on ordonne cette année une exploration, une espèce d'enquête en réponse à vos demandes.

Mais je crains fort que tout cela ne soit que du *brinkum*, car les votes de cette année mettront de longtems la province hors d'état de pouvoir vous accorder un farthing. Vous avez aussi demandé un peu d'aide pour vous permettre de pénétrer dans l'intérieur de vos forêts pour exploiter les richesses qui dorment dans le désert, attendez que l'on ait de nouveau dépensé 35s. par tête dans le Haut-Canada et peut-être alors, et seulement alors, aurez-vous le misérable *shelling* que l'on a accordé aux comtés de Gaspé et de Bonaventure, car c'est là suivant toutes les apparences la mesure des entrailles du gouvernement à votre égard : J'aimerais à me tromper, car il faut avouer que cette idée est plus que décourageante.

Mais dirait-on peut-être, la proportion des deniers publics que vous avez reçue est petite, à la vérité, mais elle est suffisante ; car de quelle importance êtes-vous pour oser demander à partager avec nous ? En quoi donc contribuez-vous à la prospérité du pays ? En quoi ! la chose ne sera pas difficile à prouver. Comme il est généralement admis que c'est l'exportation, ou l'échange pu surplus, de l'industrie qui fait la richesse des peuples et que les peuples sont d'autant plus riches que la balance de l'échange, de l'industrie est plus grande en leur faveur, je vais examiner en quoi la partie inférieure de la province est importante, et si elle fournit son contingent d'exportation par le fleuve St. Laurent en raison de sa population.

Année 1844.

Montant expédié à l'étranger :			
à la douane de Gaspé,	£25,499	9	4
do do de New-Carlisle,	31,385	1	1
do do à la Pointe aux Pères,	33,439	5	0
180,000 madriers manufacturés à St. Thomas, St. Valier, le Cap et l'Islet, exportés par W. Price, Ecr. et entrés à la Douane à Québec,	10,500	0	0
170,000 madriers manufacturés à St. Thomas et expédiés par W. Patton, Ecr., entrés à la Douane de Québec,	8,900	0	0
De plus : 15 charges de navires de madriers manufacturés dans les comtés de Rimouski, Saguenay et l'Islet qui n'ont pu être exportés faute de vaisseaux pendant la saison.	10,000	0	0
Total du produit expédié à l'étranger au dessous de Québec.	£119,723	15	5

Il est bon de remarquer que la valeur des deux premiers items de Gaspé et de New-Carlisle, tirée du sein des eaux ne provient pas exclusivement de l'industrie des habitans des comtés de Gaspé et de Bonaventure ; mais bien aussi des sueurs et du travail d'un nombre infini de jeunes gens vigoureux qui émigrent des comtés de Rimouski, Kamouraska, Saguenay, l'Islet et Bellechasse, tous les ans, pour l'objet de la pêche et qui s'en retournent après la saison reprendre leurs occupations agricoles. Maintenant d'après le tableau des exportations que m'a procuré M. le collecteur des douanes au port de Québec, il paraît qu'il a été expédié à l'étranger par la voie du St. Laurent, pendant la saison 1844 pour la valeur, argent sterling, de £1,278,952 2 0. Laquelle somme répartie sur le chiffre total de la population de 1,184,645 d'habitans donne £1 1 7 par tête ; or la population de la partie inférieure de la province étant de 108,000 habitans doit fournir £116,268 7 5 pour son contingent ; mais comme je prouve qu'elle a exporté pour £119,723 15 5, il est donc clair qu'il y a un excédant en sa faveur de £3,455 8 0.

Ainsi la partie inférieure de la province avec deux branches d'industrie seulement, le bois et la pêche, a fourni cette année plus que son contingent à l'exportation par la voie du fleuve St. Laurent ; mais ces produits exportés montant de £119,723 15 5, ne sont pas toutes les ressources de cette partie de la province : car je n'y ai pas fait entrer pour un sou du produit de la pê-